



Association Neuchâteloise des Maîtres Bouchers

Ma chair et tendre



L'Association Neuchâteloise des Maîtres-Bouchers (ANMB) est une association à but non lucratif qui rassemble les bouchers-charcutiers du Canton de Neuchâtel unis pour défendre une passion commune, leur profession. Elle s'engage en faveur de son développement et de sa reconnaissance. Des rencontres sont également organisées favorisant le partage d'expériences. L'ANMB centralise les préoccupations des professionnels de la branche carnée sur le terrain et permet de les relayer aux organisations faitières comme l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSJV) et le Conseil romand de la boucherie. Cette organisation professionnelle et sectorielle est également régulièrement consultée sur divers sujets comme la formation ou le fléau du tourisme d'achats.

Rencontre des Présidents romands

Les responsables des associations cantonales romandes se sont retrouvés à Neuchâtel en octobre. Un joli programme leur a été concocté par le Président neuchâtelois Alexandre Léger et son épouse, Corinne Léger, qui, comme dans leur boucherie à Saint-Blaise, savent recevoir chaleureusement. L'organisation de l'événement incombe, à tour de rôle, aux différentes associations cantonales romandes. Ce fut l'occasion pour les Présidents de toute la Suisse romande de partager leurs expériences et d'échanger sur les problématiques de leur profession.

Formation professionnelle supérieure: le coût peut être un obstacle

Hormis le manque d'apprentis, celui de la relève de cadres formés dans le secteur carné inquiète sérieusement. Selon des estimations approximatives, il faudrait, à moyen terme, pouvoir compter sur 20 à 25 nouveaux maîtres bouchers et un multiple de chefs d'exploitation par année, or la moyenne de ces dernières années pour les examens correspondants, à savoir l'examen professionnel supérieur (EPS) et l'examen professionnel (EP), n'atteint que 2 à 3 personnes au niveau maîtrise et tout juste 10 à celui de chef d'exploitation. Il est donc évident qu'aujourd'hui déjà couvrir les besoins réels en cadres n'est plus possible, selon Ruedi Hadorn, Directeur de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande. Face à cette situation problématique l'UPSJV cherche à éliminer autant que possible l'obstacle que représente le financement des frais de cours tout de même (très) élevés. Concrètement, avec la mise en place d'une contribution

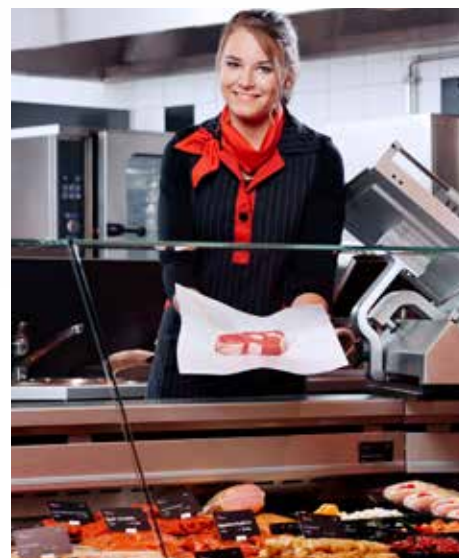
- qui vient d'être augmentée à CHF 5'000 par les délégués - remise une fois les examens réussis, ainsi que la possibilité d'obtenir un prêt sans intérêt. La Fondation Hermann Herzer vient également de décider d'apporter un soutien supplémentaire aux candidats à l'EP et l'EPS d'un maximum de CHF 5'000 par année, soit un maximum de 10'000 francs au total. En outre la Confédération a décidé de passer à un financement axé sur la personne pour la formation professionnelle supérieure, de sorte qu'après avoir passé l'examen la contribution fédérale peut aller jusqu'à 40% de l'ensemble du coût des cours.

Formation duale: le Président de l'ANMB montre l'exemple!

Grâce au soutien du REN, le réseau d'entreprises formatrices neuchâteloises, le Président de l'ANMB, Alexandre Léger, montre l'exemple. Son apprentie, Margaux Ferrari, a débuté une formation de bouchère-charcutière CFC, option commercialisation, en août 2018. La transmission de son savoir-faire lui tient réellement à cœur. La surcharge de travail administratif est absorbée par le REN, tout comme le suivi de formation de son apprentie (www.reneuchatel.ch).

Décision sur les mesures salariales pour 2019

Les partenaires sociaux de la boucherie-charcuterie, l'Union Professionnelle Suisse de la Viande (UPSJV) du côté des employeurs et l'Association suisse du personnel de la boucherie (ASPB) de celui des travailleurs, sont parvenus à un accord sur des mesures salariales communes pour 2019. Cette année, à la suite des discussions sur les salaires, les partene-



naires sociaux sont tombés d'accord sur une hausse minimum générale des salaires de CHF 150.- par catégorie salariale selon l'annexe à la CCT pour la boucherie-charcuterie suisse, et cela à partir du 1^{er} janvier 2019. En effet, les partenaires sociaux se sont engagés en faveur d'une hausse générale des salaires - sans échelonnement proportionnel entre hausses générales et individuelles - qui bénéficiera à tous les collaborateurs concernés de la branche carnée. En prenant cette mesure, les partenaires sociaux manifestent leur volonté commune de rehausser l'intérêt de la branche carnée en général et de créer ainsi pour les jeunes un attrait supplémentaire les engageant à choisir une formation dans ce secteur aux possibilités très variées.

Les actions antisépécistes s'intensifient

Alors que la mouvance antisépéciste prend de l'ampleur en Suisse romande, les récentes actions de vandalisme visant des boucheries ont relancé le débat sur ce mouvement qui vise à abolir l'exploitation animale. Les dirigeants des associations romandes sont inquiets face à la vague de violence dont sont victimes leurs collègues suisses et français, bouchers comme gérants d'abattoir.

Conséquences de trop nombreux et très médiatisés scandales sanitaires, les consommateurs sont de plus en plus exigeants. Ils sont devenus réellement attentifs à la qualité de la viande et à sa traçabilité tout comme au bien-être des animaux. Alexandre Léger et ses collègues bouchers apprécient ce retour aux fondamentaux parce que ces valeurs, ce sont les leurs! Pensez-y au moment de ravir les papilles gustatives de vos convives lors des fêtes de fin d'année.

> *Emmanuela Daverio*
Secrétaire patronale Association Neuchâteloise des Maîtres Bouchers - ANMB

Le mois prochain:
Association Neuchâteloise des Menuisiers,
Charpentiers, Ebénistes et Parqueteurs

L'Association Neuchâteloise des Maîtres Bouchers compte actuellement 43 membres, dont 33 membres actifs et 10 membres vétérans. Créée en 1919, elle fêtera (en grandes pompes) ses 100 ans en 2019!

Différentes actions commerciales seront proposées aux clients des boucheries du canton, avec, en point d'orgue du centenaire, une torée au centre-ville, en collaboration avec la Ville de Neuchâtel qui fêtera les 40 ans de la zone piétonne, qui aura lieu le 18 mai 2019. Dans la cadre du centenaire de l'association, plusieurs actions surprises seront également menées dans les boucheries pour le plaisir de tous les fins gourmets.